

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

La Tragédie, la Comédie et Molière

EN décembre 1662, au Palais-Royal, Molière joue "l'Ecole des femmes" son premier "grand ouvrage". La nouveauté et l'importance en sont si vivement senties qu'il se fait une querelle de "l'Ecole des femmes", comme il y avait eu la querelle du "Cid", comme il y aura une querelle d' "Andromaque", comme nous avons, nous, une querelle de "l'Appel de la race". On accuse Molière de plagiat, de péchés graves contre les lois d'Aristote ; d'équivoques grossières, d'allusions impertinentes à la religion, de fautes mortelles contre la morale.

Molière se défend avec rudesse. Il instruit le procès de son œuvre dans une petite comédie de circonstance : "La critique de l'Ecole des femmes". Il se montre même injuste pour la tragédie. "Lorsque vous peignez des héros, dit-il, (scène VII), vous faites ce que vous voulez. Ce sont des portraits à plaisir, où l'on ne cherche point de ressemblance ; et vous n'avez qu'à suivre les traits d'une imagination qui se donne l'essor et qui souvent laisse le vrai pour attraper le merveilleux. Mais lorsque vous peignez les hommes, il faut peindre d'après nature. On veut que ces portraits ressemblent ; et vous n'avez rien fait si vous n'y faites reconnaître les gens de votre siècle. En un mot, dans les pièces sérieuses, il suffit pour n'être point blâmé, de dire des choses qui soient de bon sens et bien écrites ; mais ce n'est pas assez dans les autres, il y faut plaisanter ; et c'est une étrange entreprise de faire rire les honnêtes gens."

* * *

Molière est avocat habile.

L'imagination, en effet, a grande part aux pièces tortueuses de Corneille vieillissant. Et il se trouve au temps de Molière, des tragédies de second ordre dont tout le mérite vient de l'intrigue. L'imagination seule s'y est donnée beau jeu. Quelques œuvres de Quinault, de Bomsault, "Héraclius" de Corneille âgé, sont de cette qualité ; tout y est dans la trame. Celle-ci emmêlée d'abord comme un peloton de fil dans le panier aux épluchures se dénoue ensuite très sagement.

Ainsi dans "Héraclius", Phocas usurpe le trône de Constantinople, en égorgeant l'empereur Maurice et ses deux fils. Mais Léontine, gouvernante des jeunes princes, sauve l'un d'eux, en laissant immolé son propre enfant, puis substitue l'enfant sauvé à Marcian, fils de Phocas. Tout l'intérêt repose donc sur les deux substitutions imaginées par le bon vieux Corneille. Au IV^eme acte, Phocas vaguement instruit de ces substitutions, voudrait faire mourir Héraclius, mais il craint de tuer son fils Marcian. Il interroge Léontine.

— "M'as-tu livré ton fils ? As-tu changé le mien ?"

Et la gouvernante répond.

— "Devine, si tu peux ; et choisis, si tu l'oses."

Molière aurait donc raison.

Il a oublié cependant qu'à la tragédie d'intrigue, tragédie de second ordre, correspond la comédie d'intrigue, comédie de second ordre également. Est-il mauvais père et père oublieux ou s'il s'abuse sur le caractère de "l'Etourdi" et des "Fâcheux" ? ...

* * *

En tous cas, Molière n'a pas voulu tenir compte dans son plaidoyer des chefs d'œuvre du grand Corneille : le Cid, Horace, Cinna, Polyeucte. Et les tragédies de Racine paraîtront bientôt qui le contrediront plus complètement encore. Chez le Corneille des beaux jours, comme chez Racine, et comme dans toute comédie, l'imagination fournit les accessoires ; le jugement, la raison, l'esprit d'observation procurent seuls les pièces de résistance.

Une grande vertu supérieure à de grands malheurs ; un crime épouvantable puni d'un juste châtiment ; voilà l'objet de ces tragédies. Cette impasse terrible où sont enfermés Rodrigue et Chimène et dont ils ne peuvent sortir que par un exceptionnel effort de volonté, voilà bien l'exemple de la force tragique. L'action du "Cid" nous intéresse et nous émeut, parce qu'un dépit de la mort du comte, Chimène aime toujours Rodrigue et que Chimène demandant la tête de Rodrigue ne continue pas moins de l'aimer. Les résolutions